

## **Lettre de rentrée de l'inspection de Philosophie année 2022-2023**

**Rectorat de l'académie  
de Poitiers**

**Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de la Vienne**

**IA-IPR Philosophie  
ESTEVE-BELLEBEAU Brigitte**  
Affaire suivie par :  
brigitte.esteve-bellebeau@ac-poitiers.fr

Tél : 05 16 52 64 82  
05 16 52 65 73

Adresse postale  
**22, rue Guillaume VII le Troubadour  
CS 40625  
86022 Poitiers cedex**

Poitiers, le 14 septembre 2022

L'inspectrice d'Académie – Inspectrice pédagogique  
régionale de philosophie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de philosophie

S/c

Mesdames et Messieurs les proviseurs

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de POITIERS et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'appêtent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des nouveaux parcours MEEF. Nous restons à leur écoute.

Les deux dernières années scolaires ont été difficiles et nous savons l'engagement qui a été le vôtre pendant ces périodes de crise sanitaire pour assurer la continuité pédagogique et maintenir ce lien indispensable entre l'Ecole et les familles. Ce contexte a montré à quel point nous devons travailler à réaffirmer en permanence le contrat social que porte notre Ecole. Celui-ci se manifeste dans l'égalité des chances pour une Ecole toujours plus inclusive qui réponde aux besoins de chacun des élèves qui nous sont confiés ; une Ecole dans laquelle chacune et chacun trouve sa place grâce à un respect des différences ; une Ecole qui prête une attention au bien-être notamment en luttant contre toute forme de discrimination ; une Ecole qui forme des futurs citoyennes et citoyens capables de s'insérer dans le monde de demain en connaissant les problématiques d'environnement, de développement durable ; une Ecole qui éduque à la distance critique, afin de distinguer ce qui relève des croyances et ce qui se fonde sur des références ; une Ecole qui fait vivre son territoire, qui favorise la mixité, et qui offre à toutes et tous l'ouverture culturelle, l'insertion sociale et professionnelle par une découverte du champ des possibles, l'ambition et une orientation choisie. Cette Ecole du XXIème siècle, vous en êtes et en serez les acteurs essentiels. Pour atteindre ces objectifs, la formation continue reste un levier qu'il nous faut saisir. Avec la création de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC), l'accès aux formations sera plus souple et plus fluide, dans une temporalité et une échelle opérationnelle qui visent à répondre aux besoins du terrain. Chaque inspecteur disciplinaire, mais aussi chaque chef d'établissement, est à vos côtés pour les identifier, créer des dynamiques

pédagogiques au sein des établissements, regrouper dans des formations d'initiative locale des enseignantes et enseignants concernés par des problématiques communes. Le travail sur les compétences des élèves et leur évaluation par des modalités variées, à partir de diagnostics que vous pouvez conduire mais aussi des évaluations nationales, la maîtrise des fondamentaux (lire, dire, écrire, compter), la différenciation pédagogique et la prise en compte des élèves à besoins particuliers, les liaisons inter-degrés et inter-cycles particulièrement la liaison troisième-seconde, sont notamment, des objets de travail dont il faut se saisir afin d'assurer la continuité et la fluidité des apprentissages, et ainsi répondre à ce que nous devons, toutes et tous, aux élèves. Les démarches d'auto-évaluation des établissements, et la préparation des futurs projets, sont enfin autant d'occasions de construire des axes stratégiques, des priorités, en étroite liaison avec le contexte d'exercice professionnel.

Nous savons et connaissons l'engagement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous sommes à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés.

Le collège des IA-IPR de l'Académie de POITIERS.

## Partie spécifique à l'attention des professeurs de Philosophie

C'est avec plaisir que je reprends contact avec vous en cette rentrée, avec l'espoir que l'été vous aura permis de restaurer vos forces et de rencontrer des lectures susceptibles d'être mises au travail avec vos classes. **La question de la lecture suivie est et sera encore une préoccupation essentielle pour vos élèves qui découvrent avec vous un travail de compréhension au long cours de textes philosophiques.** Vous-mêmes découvrez encore certains auteurs au programme pour lesquels une formation au niveau national sera inaugurée cette année grâce à L'INALCO. Dans le même esprit, le site de la DGESCO abrite des ressources par auteur que je vous invite à consulter rapidement, si vous ne l'avez pas encore fait. Enfin, au niveau national toujours, je vous rappelle que les journées de la philosophie de Langres sont prévues du 6 au 8 octobre et ont pour thème le travail. Tout un programme qui ne manquera pas de faire écho à notre formation académique puisque l'un des stages prévus porte sur ce thème.

Notre discipline poursuit son évolution dans le cadre d'un programme renouvelé et paru au BO spécial N°8 du 25 juillet 2019.

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39051](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39051)

L'enseignement de spécialité Humanités, littérature, philosophie est, quant à lui, ouvert aux professeurs de philosophie sur les deux années de première et de terminale.

Vous pouvez en retrouver le contenu ainsi que les ressources d'accompagnement à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-g>

Comme chaque année, je vous invite à prendre connaissance de l'offre du plan académique de formation et à vous inscrire aux modules qui répondent, en premier lieu, à vos besoins transversaux ou disciplinaires. Toutes ces informations seront récupérables sur le site disciplinaire de l'Académie grâce à la vigilance soutenue de notre webmestre Antoine Frappier et de François Elie, interlocuteur académique du numérique. Vous y retrouverez aussi les références des textes majeurs en vigueur qui encadrent notre enseignement. Par ce biais, il vous est possible de contacter les responsables du site à tout instant.

Dans le champ disciplinaire, vous pourrez retrouver les modules suivants :

Concernant les dispositifs à l'offre à candidature individuelle :

Vous retrouverez ci-dessous l'identifiant des modules ouverts à l'abonnement puis à la préinscription. Ces mêmes modules sont aussi affichés sur le site de l'E AFC.

Quand une session de formation sera programmée, vous recevrez une notification vous invitant à aller vous préinscrire. Une fois la demande validée par le supérieur hiérarchique, et si la session est complète, vous recevrez une notification puis un ordre de mission.

22A0130324	L IDEE DE NATURE	Candidature individuelle	60437	L IDEE DE NATURE
22A0130325	LES USAGES PHILOSOPHIQUES DU DROIT	Candidature individuelle	60438	LES USAGES PHILOSOPHIQUES DU DROIT
22A0130326	PENSER LE TRAVAIL AUJOURD HUI	Candidature individuelle	60439	PENSER LE TRAVAIL AUJOURD HUI

### **Concernant les dispositifs à public désigné :**

Pour votre information, des modules de formation existent en complément de l'offre à candidature individuelle. Ci-dessous vous en retrouverez les identifiants et titres.

22A0130327	ACCOMPAGNEMENT ET EVALUATION EN EDS HLP	Public désigné	60440	ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION EN EDS HLP
22A0130328	PRATIQUES DE L EVALUATION	Public désigné	60441	PRATIQUES DE L EVALUATION

Ces modules de formation n'excluent pas l'avènement d'un autre temps de formation que je mènerai de façon plus systématique cette année : **celui des réunions d'équipes lors de mes déplacements pour des visites-conseil qui se feront principalement en direction des professeurs contractuels et des collègues récemment arrivés dans notre académie.** Dans cette perspective, n'hésitez pas à m'écrire si vous souhaitez ma venue. C'est toujours une occasion d'élaboration en commun et d'échanges autour de ressources académiques ou nationales, comme des problèmes pédagogiques que vous pourriez rencontrer. Dans cette perspective et afin de vous aider à envisager au mieux votre évolution de carrière, je porterai un attachement tout particulier à :

- vos progressions annuelles et la coopération entre collègues de matières différentes.
- Le travail mené en équipes disciplinaires sur la préparation aux épreuves d'examen ainsi que sur celle de la pratique de l'oral.
- La participation aux stages de formation pour la poursuite de la formation universitaire.
- L'évaluation, l'entente entre collègues sur les critères, l'explicitation des compétences, la correction de devoirs communs, le partage de pratiques.
- La préparation aux concours internes.

### **Le point sur le baccalauréat et l'épreuve Humanités, Littérature, philosophie :**

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des professeurs correcteurs des épreuves d'enseignement de spécialité comme de philosophie au baccalauréat ainsi que les responsables de commissions pour la qualité du travail accompli dans des conditions parfois très difficiles. La charge de copies a été proposée en tenant compte du nombre de candidats, mais également des situations particulières dont vous aviez pu m'informer. De fait, on ne peut pas appliquer en la circonstance une égalité mathématique, c'est bien de justice distributive dont il est question.

Un bilan plus précis de la session de 2022 sera fait avec le service de la DEC en octobre et vous en serez informés.

### **Focus sur l'enseignement de spécialité Humanités, littérature, philosophie :**

Le travail didactique et pédagogique mené dans cet enseignement de spécialité porte ses fruits. Les élèves l'apprécient et la majorité des professeurs de même. En l'absence d'informations précises sur

les dates des épreuves, il convient de prévoir que le calendrier de l'année risque d'être court. Comme l'an dernier, c'est à une version limitative du programme que nous avons affaire :

Le programme de l'enseignement de spécialité humanités, littérature et philosophie de la classe terminale définit deux objets d'étude (ou intitulés généraux) déclinés en trois entrées (cf. arrêté du 17 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019). Dans le cadre de l'épreuve de spécialité de terminale, seul le programme limitatif suivant est évaluable :

**objet d'étude : La recherche de soi / entrées : Les expressions de la sensibilité ; Les métamorphoses du moi ;**

**objet d'étude : L'humanité en question / entrées : Histoire et violence ; Les limites de l'humain.**

Enfin, si vous souhaitez regarder ce que certains professeurs de lettres comme de philosophie peuvent proposer comme séquences, voici quelques exemples parmi d'autres sur les sites de Poitiers et de Limoges :

- <https://ww2.ac-poitiers.fr/hlp/>

- <http://pedagogie.ac-limoges.fr/hlp/spip.php?article1>

[Pour votre information, un séminaire du plan national de formation aura lieu à Paris le 3 février et concernera aussi bien les professeurs de philosophie que de lettres.](#)

#### • **Préparation aux concours internes de philosophie :**

Depuis deux ans, notre académie ne propose plus de formation à l'agrégation interne, faute de candidats. Le renouveau du corps des professeurs pourrait permettre de relancer cette formation. Je vous invite à prendre contact avec moi très rapidement si vous envisagez cette préparation. Il nous faudra probablement penser une formation inter-académique. Concernant la préparation au Capes interne, elle se fait au cas par cas et là encore vous êtes invité à vous manifester auprès de moi dès que possible.

#### **Reconduction de actions pédagogiques auxquelles la discipline philosophie est associée :**

- 1) EMC
- 2) DGEMC
- 3) Ateliers philosophie en lycée professionnel.
- 4) Concours inter-académique Lommois d'argumentation et d'éloquence

1) **L'enseignement moral et civique, s'il est l'apanage des professeurs d'histoire-géographie en collège est ouvert à tous au lycée.** Son programme peut tout à fait rencontrer l'intérêt des professeurs de philosophie. Je vous invite donc à en prendre ou reprendre connaissance afin de vous déterminer en connaissance de cause au moment des conseils d'enseignement.

Ci-dessous le lien vers le dossier Eduscol EMC :

<https://eduscol.education.fr/1681/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-gt>

Pour un accès plus direct à des ressources académiques suite à des stages de formation :

- <https://ww2.ac-poitiers.fr/hlp/>

- <http://pedagogie.ac-limoges.fr/hlp/>

#### 2) **DGEMC- Droit en grand enjeux du monde contemporain**

Si cet enseignement vous attire, sachez qu'il n'est plus réservé uniquement aux professeurs ayant une licence de droit ou un cursus en sciences politiques. Un DU est désormais possible, ouvert à quelques professeurs par académie. Merci de prendre contact directement avec moi si vous êtes intéressés.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le programme, puis une indication relative aux recommandations de l'inspection générale à ce sujet.

<https://eduscol.education.fr/1718/programmes-et-ressources-en-droit-et-grands-enjeux-du-monde-contemporain-voie-gt>

La note suivante est consultable sur le site philosophie de l'académie de Poitiers :

**NOTE SUR L'ENSEIGNEMENT DE DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN**  
**La question de l'habilitation des enseignants : préconisations IGÉSR -Mars 2020**

### 3) Ateliers philosophie en lycée professionnel

Les ateliers philosophie en lycée professionnel n'ont pas encore vu le jour dans notre académie, alors même que quelques professeurs se sont déjà manifestés pour tenter une telle expérience et que plusieurs autres académies ont déjà une expérience significative dans ce domaine. Une sensibilisation des proviseurs de lycée professionnel va être faite cette année avec l'inspectrice de lettres-histoire. C'est donc le moment de vous manifester auprès de moi si vous souhaitez que l'on envisage un tel projet. Le site académique va contenir cette année une rubrique sur ces ateliers. Vous aurez ainsi tout loisir de vous y reporter afin de vous familiariser avec cet enseignement.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers **la note de service du 3 janvier 2021** portant sur les aménagements de la classe de terminale du baccalauréat professionnel : co-intervention, atelier de philosophie et modules de poursuite d'études et de préparation à l'insertion professionnelle  
NOR : MENE2109013N

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo15/MENE2109013N.htm>

A titre d'information pédagogique, vous pourrez consulter avec profit les liens suivants :

- [https://lettres-histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/ateliers\\_philo\\_en\\_bac\\_pro.pdf](https://lettres-histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/ateliers_philo_en_bac_pro.pdf)
- [https://pedagogie.ac-toulouse.fr/philosophie/sites/philosophie.disciplines.ac-toulouse.fr/files/fichiers/bilan\\_exp\\_philo\\_lp\\_h\\_boucher\\_2017-2018.pdf](https://pedagogie.ac-toulouse.fr/philosophie/sites/philosophie.disciplines.ac-toulouse.fr/files/fichiers/bilan_exp_philo_lp_h_boucher_2017-2018.pdf)

### 4) Concours inter-académique Lombois

Le concours Lombois d'argumentation et d'éloquence se poursuit cette année toujours en étroite relation avec les facultés de droit de l'académie et de la Région académique. La finale aura lieu les 24 ( lycéens) et 25 (étudiants) février. La finale académique aura lieu à la faculté de droit, la semaine du 23 au 27 Janvier. Les inscriptions se font soit par l'application adage (La fiche du concours est consultable sur l'intranet de la Daac), soit en m'envoyant un mail le plus rapidement possible. La date butoir est fixée au 30 septembre. En effet, pour des raisons de disponibilité des doctorants en droit, il n'est pas possible d'inscrire plus de 8 établissements.

#### • **Projet académique : l'esprit critique à l'ère du numérique**

Vous allez recevoir dans vos lycées, via vos chefs d'établissements un appel à projet intitulé « **Faire vivre l'esprit critique dans une société numérique** ». Ce titre fait référence au rapport remis au ministre par le sociologue Gérald Brönnner, dont je vous recommande la lecture ainsi que celle de deux de ses ouvrages :

- **La démocratie des crédules** - PUF
- **Apocalypse cognitive** - PUF

Je vous invite à accorder toute votre attention à cet appel à projets interdisciplinaires et à revenir vers moi si vous souhaitez faire partie d'un groupe de recherches sur ce thème.

Vous souhaitant une année aussi riche et profitable que possible dans vos classes !

ESTEVE-BELLEBEAU Brigitte  
IA-IPR de Philosophie

